

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [martineaud1-cssdn-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/bc924b1c1c42cecebbd47ff8)
<https://www.cadre21.org/membres/bc924b1c1c42cecebbd47ff8>

Date d'obtention : 2026-04-08 15:28:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étape 1: Écouter et parler avec l'auteur du signalement ou la victime.

Étape 2: Évaluer la situation, en remplissant la grille d'évaluation de l'incident en demeurant dans la bienveillance et le non-jugement.

Étape 3: Vérifier si d'autre personne sont au courant de la situation et ensuite vérifier l'information auprès d'eux si c'est le cas en remplissant la grille d'évaluation de l'incident.

Si en évaluant la situation, je considère que le geste est malveillant, je dois contacter le service de police afin qu'il entre dans la boucle.

Ensuite, je rencontre l'instigateur afin de voir sa version des faits.

Si le geste est impulsif, confisquer le cellulaire et aviser le policier éducateur.

Aviser les parents et signaler la situation à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque cas doit être évalué par l'intervenant premièrement par une première rencontre afin de recueillir les informations.

L'intervention SEXTO est fait en collaboration avec le service de police du territoire ou/et le policier éducateur de l'école.

Si des personnes impliquées ne sont pas des élèves de l'école, référer au service de police.

Assurer que la propagation cesse en confisquant le cellulaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer si le geste est d'une intention malveillante ou impulsive.